

## CHRONIQUES

29



## UN AUTRE REGARD

ANNE DE GUIGNÉ @adeguigne

## Le système socio-fiscal français, un tue-l'amour

Dans plus de 80 % des cas, les Français n'ont aucun intérêt à convoler : un mariage, un pacs, voire une situation officialisée de concubinage, se traduit pour eux par une perte nette de revenus. C'est une des absurdités mal connues de notre système social. « L'articulation actuelle des dispositifs sociaux-fiscaux constitue un frein conséquent à l'officialisation de la vie de couple parmi des personnes aux revenus modestes. Elles n'ont franchement pas intérêt à se faire connaître comme tels par l'administration », avance ainsi Marc de Basquiat, l'un des plus fervents défenseurs du revenu universel en France (1).

Cet ingénieur et économiste a étudié, cas par cas, les conséquences pour un couple sans enfant d'un mariage ou d'un pacs. Le constat est sans appel. La grande majorité de la population française perd à l'affaire, car un couple ne perçoit pas le double des prestations des bénéficiaires isolés, mais nettement moins. Ainsi un retraité qui reçoit l'allocation de solidarité aux personnes âgées (l'Aspa) « la perdra en grande partie, ainsi que son aide au logement, s'il se met en couple, par mariage, pacs, ou simple concubinage, avec une personne au smic », note encore Basquiat.

Une union libre entraîne, en effet, des conséquences sur le versement de prestations sociales sous condition de ressource comme l'allocation pour les adultes handicapés (AAH), le revenu de solidarité active (RSA) ou encore l'allocation de solidarité

d'atteindre un niveau de satisfaction, en économie d'utilité, supérieur à celui qu'il obtiendrait en restant célibataire.

La thèse de Becker, qui écarte toute idée de sentiment ou même de contrainte, est bien sûr excessive. Elle apporte néanmoins dans le contexte français, explicité par Marc de Basquiat, un éclairage utile. Alors que le couple apparaît - au-delà d'autres bienfaits! - comme un rempart contre la pauvreté, les mécanismes de redistribution devraient a minima ne pas décourager sa constitution. Dans sa dernière étude sur les familles françaises, l'Insee dévoilait ainsi que « 41 % des enfants mineurs vivant en famille monoparentale (...) sont pauvres, contre 21 % de l'ensemble des enfants ».

Le mouvement des « gilets jaunes » avait mis en exergue cette nouvelle pauvreté des familles monoparentales et, particulièrement, des mères célibataires. En réponse, l'exécutif a revalorisé l'allocation de soutien familial. De manière plus originale, le sociologue Julien Damon, professeur associé à Sciences Po, suggérait que l'État se saisisse d'un rôle de conseiller matrimonial, en complément des politiques familiales classiques, bien détricotées ces dernières années. Il s'agissait, d'une

« L'articulation actuelle des dispositifs sociaux-fiscaux

## Des esclaves chinois vendant du low cost à des chômeurs français : c'est fini

Ne plus compter sur les importations pour accroître le pouvoir d'achat.

Attention, une fièvre peut en cacher une autre. Alors que les banques centrales et les gouvernements bandent leurs muscles pour canaliser l'envolée des prix de 2022 et 2023, Bruno Le Maire le reconnaît mezza voce : une fois l'orage retombé, « nous retrouverons un niveau d'inflation un peu plus élevé, car nous voulons relocaliser l'industrie et avoir une économie décarbonée », expliquait la semaine dernière à Franceinfo notre ministre de l'Économie et des Finances.

Il a raison. Même si nous parvenons à juguler la fièvre inflationniste actuelle dont on connaît les origines - reprise brutale de la demande post-Covid, désorganisation des chaînes mondiales de production, orgie de création monétaire de la décennie 2010, guerre en Ukraine -, il sera difficile de renouer avec le monde d'avant. Quand le taux d'inflation de 2 % était la norme universelle, aux États-Unis, en Europe et même en Chine.

« La grande modération » des prix des trente années 1990-2020, selon l'expression des économistes pour désigner cette période de la mondialisation triomphante, va se heurter à deux phénomènes nouveaux : la transition énergétique et la réindustrialisation tant espérée en France. La voiture électrique est, chacun sait, bien plus coûteuse que les véhicules à moteur thermique. Comparons ce qui est comparable : modèle le moins cher du marché, la Dacia Spring, pourtant fabriquée en Chine, est vendue 20 800 euros, le double de son équivalent essence, la Dacia Sandero (11 900 euros). Dans le transport aérien, Michael O'Leary, patron

LIBRES ÉCHANGES  
JEAN-PIERRE ROBIN

D'un côté, les gouvernements successifs, avec la bienveillance qu'on leur connaît, se sont efforcés de revaloriser les plus basses rémunérations : le smic a progressé de 84 % (en monnaie constante) entre 1982 et 2022. Et, d'autre part, les prix réels des produits n'ont cessé de baisser sur cette même période. Observant que le smic horaire était pratiquement le même en francs en 1978 (10,90) qu'il ne l'était en euros en 2022 (10,85), le cabinet d'études Xerfi a comparé les prix, en francs en 1978, et en euros en 2022. La quasi-totalité des produits ont vu leur prix « réel » (rapporté au smic) reculer : la baguette de pain coûtait 1,27 franc en 1978, elle était vendue entre 0,95 et 1 euro en 2022. De même, fallait-il déboursier 19 800 francs pour acquérir une Renault 5 (modèle d'entrée de gamme) et seulement 11 900 euros, pour son équivalent de 2022, la Dacia Sandero (dont les performances techniques sont en outre supérieures).

## Gain annuel de 1 000 euros

La baisse des prix réels est spectaculaire, et donc l'enrichissement des Français. C'est la conséquence bien sûr des progrès techniques et de la productivité à l'origine de toute croissance économique. Mais l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs s'explique aussi par les importations de produits bon marché fabriqués dans les pays à bas salaires. Selon une étude de la Banque de France, curieusement rédigée en anglais (*Imports from low-wage countries : what gains for households?*), chaque ménage a pu ainsi

économiser 1 000 euros par an entre 1994 et 2014 sur sa consommation du fait des prix bas. L'étude précise que ces gains « ne tiennent pas compte des effets indirects sur le pouvoir d'achat, à travers les salaires et l'emploi ».

Et c'est là que le bât blesse, car la médaille a son revers : l'augmentation du chômage et une pression à la baisse sur les salaires. « Si les 60 milliards d'euros d'importation de Chine (en France) devaient être remplacés par des productions nationales, les acheteurs devraient déboursier trois à quatre fois plus. Le chômage en serait fortement réduit, mais ce serait un choc fort pour le pouvoir d'achat », a calculé le centre de réflexion Institut Diderot.

Tel Esaü vendant à Jacob son droit d'aïnesse pour un plat de lentilles, la France a bradé sa souveraineté industrielle pour la satisfaction immédiate de ses consommateurs, dont un nombre anormalement élevé sont devenus chômeurs. C'est une nouvelle illustration « de la préférence des Français pour le chômage », formule choc des années 1990 de Denis Olivennes qu'Emmanuel Macron a reprise en 2020.

Or on ne peut plus se reposer sur les esclaves chinois. Ils se sont enrichis, consomment de plus en plus de protéines d'origine animale et sont à l'origine de la flambée mondiale des cours agricoles : « La Chine, plus que la guerre en Ukraine, menace la sécurité alimentaire mondiale », selon une note du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales). Reflux de la mondialisation, en partie pour raisons géopolitiques, relocalisation industrielle en France (quitte à exclure les voitures électriques chinoises du bon-  
nel) à l'avenir, les Français devront

Tel Esaü vendant son droit